

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

A - RÉSERVATIONS

Individuels : réservation obligatoire (sauf en juillet et août pour la traversée traditionnelle).

Groupes : réservation obligatoire pour toutes les sorties.

Attention : pour notre organisation, le nombre définitif de participants, devra impérativement nous être communiqué au plus tard 10 jours avant la date de la sortie.

A noter : en cas de modification du nombre de participants (sauf cas prévu au C) la facturation sera établie sur la base minimum de 90% du nombre de participants annoncés.

B - ARRHEs

Il pourra être demandé à la réservation le versement d arrhes correspondant à 25% du montant approximatif de la prestation.

Pour les week-ends et les séjours = acompte de 25% à la réservation, 50% un mois avant la date du séjour, solde restant après réalisation des prestations.

C - ANNULATION

En cas d annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra sous déduction des montants précisés ci-dessous.

Pour les groupes à partir de 16 personnes :

- Si l annulation intervient plus de 30 jours avant la date de la sortie, les sommes versées lui seront, soit reportées sur une autre activité ou une autre date de son choix dans l année sans retenue de frais, soit remboursées sous retenue la somme de 30 € pour frais de dossier ou non restituées si les sommes versées sont inférieures à 30 €.

- Si l annulation intervient à 30 jours et moins de la date de la sortie, les sommes versées lui seront, soit reportées sur une autre activité ou une autre date de son choix dans l années sans retenue de frais, soit ne seront pas restituées dans la limite des 25% du montant approximatif de la prestation.

Pour les individuels et petits groupes inférieurs ou égaux à 15 personnes :

- Si l annulation intervient plus de 7 jours avant la date de la sortie, les sommes versées lui seront intégralement remboursées.

- Si l annulation intervient à 7 jours et moins avant la date de sortie, les sommes versées lui seront, soit reportées sur une autre activité ou une autre date de son choix dans l année sans retenue de frais, soit remboursées sous retenue la somme de 10 € ou non restituées si les sommes versées sont inférieures à 10 €.

Activités week-end et séjour : les conditions générales de vente sont indiquées sur les fiches techniques ou les brochures.

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et aux lieux mentionnés ou abandonne un circuit en cours de route pour quelque cause que ce soit.

Si l annulation est à l initiative de DECOUVERTE, les sommes versées seront intégralement remboursées sans que cela donne droit à des dommages.

D - TARIFS

Nos tarifs sont T.T.C. et valables jusqu'au 31 décembre 2005.

E - ASSURANCE

Nos tarifs s entendent assurance incluse. Nota : la responsabilité de DECOUVERTE ne saurait être mise en cause pendant les temps de repos ou par le non respect des consignes du guide.

Attention : le matériel personnel tel que : appareils photos, caméscopes, etc. n est pas couvert par notre assurance.

F - RISQUES

Chaque participant est conscient que, vu le caractère de nos activités, il peut courir certains risques inhérents à la pratique de la randonnée. Il les assume en toute connaissance de cause et s engage à ne pas porter à DECOUVERTE ou aux différents prestataires, la responsabilité des accidents pouvant survenir. Ceci est également valable pour les ayant droit et tout membre de la famille. DECOUVERTE ne peut être tenue responsable d un accident du à une imprudence individuelle ou une interruption volontaire en cours de progression (notamment pour raisons climatiques).

G - ACCUEIL

L accueil et la vente des billets se font sur le lieu de départ de la traversée ou de la sortie, vous nous reconnaîtrez à notre enseigne «DECOUVERTE».

Attention : les billets ne pourront en aucun cas faire l objet d un remboursement (sauf cas prévu au C).

H - MODE DE RÈGLEMENT ACCEPTÉ

Espèces, Chèques, Chèques-Vacances, Cartes Bancaires.

I - SÉCURITÉ

Les guides sont reliés avec la côte par radio et téléphone portable et disposent d un matériel de sécurité. DECOUVERTE se réserve le droit d annuler ou de modifier une traversée si les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes, sans que cela ne donne droit à des dommages.

- Les guides de DECOUVERTE sont agréés «Guide de la Baie» par la Commission Préfectorale et Départementale.

J - CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Toute demande d activité hors des dates et des lieux de départ proposés dans nos différents calendriers sera assujettie à la tarification de la formule guide privé.

- Les activités avec retour en bus, les week-ends et les séjours sont organisés sous couvert de Escapade Rollo Licence n° 50.96.00.04.

Découverte de la Baie du Mont Saint Michel

1 rue Montoise 50530 Genêts

(angle Grande Rue)

Téléphone : 02 33 70 83 49 - Fax : 02 33 70 83 33

www.decouvertebaie.com